

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 5 octobre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

Abonnez-vous

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 9, no 30, lundi 28 septembre 2009

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Le gouvernement d'Australie ratifie la Convention et souligne l'importance de ce geste pour ses citoyens
- L'UNESCO annonce la création d'une chaire internationale de performance dans les entreprises culturelles, ainsi que d'un laboratoire de l'innovation culturelle pour les pays en développement
- L'UE consacrera 5 millions d'euros à 40 projets de coopération cinématographique internationale
- L'appel à projets du collectif de chercheurs francophones Littératures au Sud est en cours

Publications récentes

- Accords bilatéraux et diversité culturelle
- Parution des versions espagnole et arabe de l'étude Les relations entre la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et les autres instruments internationaux : l'émergence d'un nouvel équilibre dans l'interface entre le commerce et la culture, par Ivan Bernier
- Les enjeux de la coopération culturelle

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Colloque sur le thème des « Pratiques et enjeux de la mobilité artistique : du local à l'international »
- « Culture, politique et politiques culturelles » : une rencontre soulignant le 50^e anniversaire du ministère de la Culture et de la Communication de France
- Les Journées de la Culture, un effort de démocratisation culturelle unique en Amérique

Autres actualités d'intérêt

- Le modèle japonais de télévision numérique fait des adeptes en Amérique du Sud
- Les Jeux de la Francophonie s'ouvrent à Beyrouth sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence

Questions de mise en œuvre !

- [Convention sur la protection
et la promotion de la
diversité des expressions
culturelles](#)


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu quatre rencontres au cours des deux dernières années. La troisième session ordinaire du Comité intergouvernemental se tiendra au Siège de l'UNESCO à Paris du 7 au 11 décembre 2009.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 100 Parties (99 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Le gouvernement d'Australie ratifie la Convention et souligne l'importance de ce geste pour ses citoyens

Le ministre de l'Environnement, du Patrimoine et des Arts d'Australie, M. Peter Garrett annonce, dans un communiqué daté du 23 septembre, que l'Australie est devenue un des États Parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Qualifiant ce geste « d'étape importante dans le soutien de notre patrimoine culturel riche et varié, et d'une vie artistique effervescente pour nos citoyens », le communiqué indique que : « La Convention souligne que la culture joue un rôle important dans le renforcement de la collaboration internationale. Elle fait la promotion de la tolérance et du respect des autres cultures et encourage les pays à prendre des mesures de protection et de promotion de leur culture. Elle permet et encourage une diversité d'expressions culturelles provenant du monde entier ».

Pour lire la déclaration complète, veuillez vous référer au [communiqué de presse](#) émis par le ministre de l'Environnement, du Patrimoine et des Arts d'Australie.

Source :

- [Communiqué du ministre de l'Environnement, du Patrimoine et des Arts d'Australie](#)

Haut de la page 

L'UNESCO annonce la création d'une chaire internationale de performance dans les entreprises culturelles, ainsi que d'un laboratoire de l'innovation culturelle pour les pays en développement

À l'issue du premier Forum mondial des industries culturelles, tenu à Monza (Italie), du 24 au 26 septembre, l'UNESCO a annoncé la création d'une chaire internationale de performance dans les entreprises culturelles, ainsi que d'un laboratoire de l'innovation culturelle pour les pays en développement.

Le Forum a réuni, sous le thème « Créativité, innovation et excellence : de l'artisanat à l'industrie du design et de la mode », quelque 200 représentants de l'industrie du design et de la mode, de l'artisanat, de la culture et de l'économie mondiale venues du monde entier.

Conçu comme une plateforme d'échange et de rencontres, le Forum voulait mettre en lumière le rôle de la culture dans et pour le développement économique et social. Pour cette première édition, l'UNESCO avait choisi d'explorer l'association entre l'artisanat et l'industrie du design et de la mode.

« A travers cette initiative, l'UNESCO souhaite illustrer le potentiel et le dynamisme du secteur culturel qui ne se mesure pas seulement en termes de pourcentage de PIB (7% du PIB mondial), mais aussi par sa capacité à transformer les sociétés. Source d'emploi et de revenus, comme de développement humain et social, la culture est un secteur à part entière de l'économie », indique l'UNESCO dans son site Web.

Pour en savoir davantage sur cet événement, nous vous invitons à consulter le [site de l'UNESCO](#).

Source :

- [UNESCO](#)

Haut de la page 

L'UE consacrera 5 millions d'euros à 40 projets de coopération cinématographique internationale

La Commission européenne a annoncé récemment un financement de 5 millions d'euros en 2009 pour le renforcement des relations culturelles et commerciales entre la cinématographie européenne et les créateurs du monde entier. Le financement de l'Union européenne permettra aux réalisateurs, aux professionnels de l'animation et à d'autres professionnels de l'audiovisuel d'acquérir de nouvelles compétences, et de promouvoir le secteur, en coopérant avec des professionnels de pays tiers, et inversement. Au nombre de 40, les projets bénéficiaires concerneront notamment la formation commune, la promotion réciproque, la distribution et les projections de films ainsi que d'autres actions destinées à encourager le public, en Europe et dans le monde, à découvrir des films étrangers. Ce financement s'inscrit dans le cadre du programme MEDIA International, initiative lancée en 2008 par l'Union européenne pour soutenir financièrement la coopération cinématographique internationale.

« Le secteur cinématographique européen est à la fois passionnant, innovant et marqué par une grande diversité culturelle. Les hommes et les femmes qui l'animent sont désireux de partager leurs connaissances avec les professionnels de l'audiovisuel du monde entier et, en même temps, d'apprendre d'eux, compte tenu d'autres contextes et expériences culturels », a déclaré Mme Viviane Reding, membre de la Commission européenne responsable des médias. « Le budget annoncé [...] pour le financement de projets, soit 5 millions d'euros, traduit la volonté réaffirmée de l'Union européenne de dynamiser les secteurs européens de l'audiovisuel à l'échelle mondiale. »

Source :

- [Site de la Commission européenne](#)

Haut de la page 

L'appel à projets du collectif de chercheurs francophones Littératures au Sud est en cours

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) indique dans son site Web que l'appel à projets du collectif de chercheurs francophones Littératures au Sud se poursuit jusqu'au 25 octobre. Cet appel à projets s'adresse à des chercheurs, des équipes ou des laboratoires travaillant en français, pour favoriser leur mise en réseau par des recherches et des publications communes.

« Le Collectif réaffirme la nécessité de la littérature comme un des enjeux de la formation de l'individu, de l'éducation et du développement. Non seulement elle a "un rôle aigu et précieux" à jouer dans la mondialisation en cours, celui d'une "mise en relation" qui est "un réel apprentissage du monde" (E. Glissant) mais elle débouche aussi sur des formations utiles dans les nouveaux métiers de la culture, de l'édition et des médias » de préciser le site Web de l'AUF.

« Dans cette optique le collectif propose une liste non limitative de thèmes et de perspectives autour desquels pourront s'articuler divers types de projets : recherche en équipe sur deux ou trois ans, colloque, publication collective, base de données, etc. » Quatre axes principaux ont été définis :

- Nouvelles directions de la recherche en littérature
- Bases de données littéraires et textuelles
- Sauvegarde, valorisation et exploitation du manuscrit francophone
- Littératures d'enfance et de jeunesse

L'appui de l'AUF se manifeste par le financement complémentaire de projets d'une durée de 1 à 4 ans dotés d'un budget de 2 000 euros à 20 000 euros par an en fonction de la nature, de l'importance et des retombées du projet. Pour avoir accès à la documentation de présentation et aux modalités de constitution d'un dossier, veuillez visiter le [site de l'AUF](#).

Source :

- [Site de l'Agence universitaire de la francophonie](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Accords bilatéraux et diversité culturelle

Le récent numéro du bulletin *Accords bilatéraux et diversité culturelle* nous propose plusieurs articles d'intérêt. En voici le sommaire :

- En attendant la doctrine Obama en matière de commerce extérieur : Présentation de certaines lignes directrices
- Condamnation de la Chine par l'OMC : Enjeux politiques et considérations commerciales
- Quotas positifs et quotas négatifs
- Hollywood et Bollywood se rapprochent
- Hollywood se délocalise
- Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud : 14 films bénéficiaires

Accords bilatéraux et diversité culturelle est publié par le Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation.

Source :





- [CEIM](#)

Haut de la page 

Parution des versions espagnole et arabe de l'étude Les relations

entre la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et les autres instruments internationaux : l'émergence d'un nouvel équilibre dans l'interface entre le commerce et la culture, par Ivan Bernier

Nous annonçons la publication des versions espagnole et arabe de l'étude *Les relations entre la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et les autres instruments internationaux : l'émergence d'un nouvel équilibre dans l'interface entre le commerce et la culture* du professeur Ivan Bernier.

Dans son édition du 13 juillet dernier, le Bulletin publiait l'introduction de cette étude. Celle-ci peut être consultée dans notre site Web en versions [française](#) , [anglaise](#) , [espagnole](#)  et [arabe](#) .

Impact de la culture sur la créativité

À lire dans le site de la Commission européenne(CE) : l'étude *Impact de la culture sur la créativité*.

« L'étude, précise la CE, entendait répondre aux questions suivantes :

- Comment la culture contribue-t-elle au développement de compétences créatives dans une perspective de formation tout au long de la vie?
- Comment la culture contribue-t-elle au développement de solutions créatives sur le lieu de travail (innovation sociale)?
- Comment la culture peut-elle contribuer à l'émergence de nouveaux services et produits?

« Cette étude explore ainsi les liens encore largement méconnus entre culture, diversité culturelle, créativité et, plus largement, innovation sociale, scientifique et économique.

Au moyen d'exemples concrets tirés de différents secteurs et couvrant toute l'Europe, cette étude illustre les synergies et effets d'entraînement positifs que produit la culture – par la créativité qu'elle génère – dans des domaines aussi variés que l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'acceptation et l'utilisation par le grand public des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la stimulation de la recherche, le développement de produits et services nouveaux, le positionnement des villes, le renforcement du capital social, la motivation du personnel, la modernisation des services publics etc.

Ces effets d'entraînement sont d'autant plus importants que l'Europe – à l'instar d'autres régions du monde – est en passe de devenir une société de l'immatériel dont la principale matière première est la capacité à créer et à innover.

L'étude conclut que l'Europe gagnerait à renforcer ce potentiel de la culture à renforcer créativité et innovation. Elle propose en conséquence des stratégies à développer à tous les niveaux de gouvernance. »

La réalisation de cette étude a été confiée à KEA European Affairs, en partenariat avec BOP Consulting. La version intégrale est disponible en anglais. Des résumés en français, anglais et allemand peuvent également être consultés dans le [site de la CE](#).

Source :

- [Site de la commission européenne](#)

Haut de la page 

Les enjeux de la coopération culturelle

SUDPLANÈTE, le portail de la diversité culturelle, publie une analyse intitulée *Les enjeux de la coopération culturelle*. L'auteur, Olivier Barlet, souligne en introduction de ce texte que deux réunions internationales d'importance ont cette année rappelé le rôle

essentiel de la culture dans le développement : le colloque « Culture et création, facteurs de développement » de Bruxelles (2-3 avril 2009) et le Campus euro-africain pour la coopération culturelle de Maputo (22-26 juin 2009).

« Cela peut sembler une évidence, d'indiquer Barlet, mais c'est en fait une nouveauté pour les décideurs qui gèrent les énormes budgets internationaux de l'aide au développement. Ils n'en sont pas forcément persuadés et ce n'est que depuis quelques années que cet axiome se fait une place dans les textes directeurs de leurs programmes. »

L'analyse, disponible dans le [site de SUDPLANÈTE](#), propose un rapide survol des multiples présentations, tables-rondes et ateliers de ces deux événements et permet de dégager quelques lignes de force et enjeux.

Source :

- [SUDPLANÈTE](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Colloque sur le thème des « Pratiques et enjeux de la mobilité artistique : du local à l'international »

L'Observatoire des politiques culturelles nous informe de la tenue à Bordeaux (France), le 22 octobre, d'un colloque sur le thème des « Pratiques et enjeux de la mobilité artistique : du local à l'international.

« La mobilité artistique répond à différents objectifs : faire vivre les spectacles, organiser la confrontation entre œuvres et publics diversifiés, faire de cette confrontation un enrichissement pour les équipes artistiques, stimuler leur mise en réseau... Comment faire circuler les œuvres et les équipes artistiques à partir de leur territoire d'implantation ou à travers les territoires ? Comment se décline la question de la mobilité artistique à l'échelle locale, régionale, interrégionale, nationale, internationale ? » précise-t-on dans le site de cet événement.

Pour accéder à toute l'information pertinente, veuillez consulter le [site](#) dédié à cet événement.

Source :

- [Observatoire des politiques culturelles](#)

Haut de la page 

« Culture, politique et politiques culturelles » : une rencontre soulignant le 50^e anniversaire du ministère de la Culture et de la Communication de France

Dans le cadre de la célébration de son cinquantenaire, le ministère de la Culture et de la Communication de France organise à Paris, les 13, 14 et 15 octobre, un colloque international sur le thème « Culture, politique et politiques culturelles ». Ce colloque présentera, dans une perspective comparatiste, les différents modèles de politiques culturelles menées depuis cinquante ans dans différents pays. Il permettra également d'engager une réflexion sur les grandes missions du ministère de la Culture et de la Communication (relatives au patrimoine, à la création ou aux industries culturelles) au regard de l'expérience des différents pays invités. Pour connaître le programme complet de cet événement, veuillez vous référer au site consacré au cinquantenaire du Ministère.

Source :

- [Site consacré au cinquantième anniversaire du ministère de la Culture et de la Communication de France](#)

Les Journées de la Culture, un effort de démocratisation culturelle unique en Amérique

Une fois de plus, les Journées de la culture ont suscité, dans toutes les régions québécoises, une remarquable effervescence culturelle. Cet événement, qui en était à sa 13^e édition, s'est déroulé les 25-26 et 27 septembre.

Depuis 1997, les Journées de la culture contribuent à valoriser et à renforcer les efforts de démocratisation de la culture au Québec. Cette manifestation annuelle unique en Amérique offre gratuitement à la population des activités participatives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture. Ces trois jours de festivités culturelles, qui se tiennent chaque année fin septembre, sont une occasion de démontrer la valeur et l'importance des arts et de la culture dans le développement des individus et de la société.

« La réalisation de cet événement, orchestrée par Culture pour tous, est possible grâce à l'engagement de plus de 8 000 artistes et organismes culturels, qui mettent sur pied des milliers d'activités et de rencontres entre artistes, travailleurs culturels et citoyens. Les Journées de la culture sont aussi le fruit des efforts de multiples partenaires des milieux des affaires et des médias qui permettent de créer, chaque année, une vaste campagne de communication » peut-on lire dans le [site](#) de Culture pour tous. Pour connaître davantage les activités offertes, nous vous invitons à visiter le [site des Journées de la culture](#).

Source :

- [Culturepourtous](#)

Autres actualités d'intérêt

Le modèle japonais de télévision numérique fait des adeptes en Amérique du Sud

Le bulletin international Wordpress.com diffuse un texte de Rodrigo Felismino qui s'intéresse aux tentatives menées par le Brésil afin de convaincre ses voisins, l'Argentine et le Venezuela en tête, d'abandonner le modèle américain de télévision numérique.

« Moins médiatiques que l'éventuelle acquisition d'avions de chasse à la France ou que les accords de coopération énergétique, les normes technologiques qui serviront à lancer la télévision numérique dans l'ensemble des pays d'Amérique latine restent, aux yeux du gouvernement brésilien, un enjeu majeur », de mentionner l'auteur.

Après avoir rappelé que « la valeur de la technologie américaine, qui a subi de plein fouet la dépréciation du dollar, n'a plus le pouvoir d'attraction qu'elle exerçait autrefois en Amérique latine », Felismino relate le fait que « Brasilia affirme qu'un alignement régional faciliterait la production des équipements de réception requis. Le pays maintient que le modèle japonais – moins cher – augmenterait le nombre de téléspectateurs, et aiderait les pays à construire leurs futurs réseaux de diffusion. »

Source :

- [Bulletin international Wordpress.com](#)

Les Jeux de la Francophonie s'ouvrent à Beyrouth sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence

Les Jeux de la Francophonie réunissent à Beyrouth (Liban), du 27 septembre au 6 octobre, près de 3000 jeunes artistes et sportifs provenant de 44 États membres de la Francophonie. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, accompagnera la délégation québécoise et

représentera le gouvernement du Québec à cette occasion. « Pour les artistes qui porteront les couleurs du Québec, les concours culturels des Jeux de la Francophonie constituent une occasion unique de faire connaître leur talent sur la scène internationale et d'enrichir toute la diversité des expressions culturelles qui cohabitent au sein de l'espace francophone », a déclaré la ministre.

Placée sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence, cette rencontre, en plus de présenter des compétitions sportives, offre sept concours culturels dans les domaines suivants : chanson, conte, danse de création, littérature, peinture, photographie et sculpture.

Les Jeux de la Francophonie représentent avant tout un carrefour d'échanges entre pays francophones et permettent le rapprochement des États et gouvernements ayant le français en partage. Ils se veulent l'expression concrète de la solidarité et de la coopération, principes fondateurs de la Francophonie. Pour connaître la programmation de cet événement, de même que ses modalités de diffusion, nous vous invitons à consulter le [site des Jeux de la Francophonie](#).

Les Jeux sont également le théâtre de l'événement Crea Numerica, une initiative pilote de l'Institut de la Francophonie numérique. « Crea numerica est l'occasion de découvrir les potentialités innovantes des arts numériques : un ensemble de pratiques reposant sur l'utilisation des médias technologiques qui génèrent de nouvelles formes d'expressions culturelles » peut-on lire dans le [site de l'Organisation internationale de la Francophonie](#).

Sources :

- [Organisation internationale de la Francophonie](#)
- [Site des Jeux de la Francophonie](#)
- [Communiqué du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec](#)

Haut de la page 

[Accueil](#) - Bulletin de nouvelles

Politique de confidentialité - Réalisation du site

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007